



# Actualité

Du côté de l'école – Échos – Revue des revues – Formations

## Du côté de l'école

### Les sélections de référence d'ouvrages de littérature de jeunesse de l'Éducation nationale

En écho au thème de notre dossier il nous a semblé important de ré-ouvrir cette rubrique pour une mise au point sur les quatre sélections de livres pour la jeunesse proposées aux enseignants de l'École et du Collège par une commission du ministère de l'Éducation nationale à laquelle le CNLJ a été associé. Des sélections qui légitiment la littérature de jeunesse au sein de cette institution et qui offrent aux bibliothécaires des pistes de collaboration intéressantes avec les enseignants et en direction des jeunes publics.

Depuis qu'en 2002 la littérature accessible à la jeunesse a fait son entrée officielle dans les programmes de l'école primaire, la place qu'elle occupe n'a pas été remise en cause. C'est dans le cadre de la culture humaniste, l'un des sept « piliers » du socle commun de connaissances et de compétences que les élèves doivent avoir acquis à la fin du collège, que les programmes de 2008 ont intégré la littérature. La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, publiée le 9 juillet 2013, a confirmé l'importance fondamentale de garantir à tous les élèves la maîtrise d'un socle commun de connaissances et de compétences et en a renforcé l'assise par l'ajout du terme de culture. Ce socle commun doit devenir le principe organisateur de l'enseignement obligatoire et affirme la place qui revient aux apprentissages culturels.

La demande des professeurs des écoles, maîtres polyvalents, de disposer d'aides et d'accompagnement pour faciliter la mise en œuvre des programmes dans leur enseignement reste forte, d'autant que les modalités de recrutement au niveau du master, mises en place en 2010, ne comportent plus d'épreuve dans ce

domaine qui, de ce fait, se retrouve marginalisé en formation initiale. Les sélections de référence d'ouvrages de littérature de jeunesse pour le cycle 2 et le cycle 3 jouent donc encore pleinement leur rôle d'information formative, afin de faciliter le choix des maîtres face à une production d'œuvres pour la jeunesse toujours très dynamique et diversifiée mais qui peut s'avérer complexe à aborder et parfois déstabilisante.

Elles ont été actualisées en 2013<sup>1</sup>, sous la responsabilité de la Direction générale de l'enseignement scolaire, par une commission nationale présidée par Christian Poslaniec, universitaire et écrivain, en référence à des critères restés stables.

Ces derniers ont été développés par Max Butlen dans un article<sup>2</sup> auquel il est possible de se reporter et qui les regroupait sous quatre grandes catégories, avec comme objectifs principaux de :

- captiver les jeunes lecteurs avec des textes patrimoniaux et classiques, mais aussi contemporains, de la production française et étrangère ;
- rechercher leur adhésion en leur proposant des œuvres accessibles ;
- permettre des usages pédagogiques et éducatifs des ouvrages dans une perspective didactique et culturelle ;
- accompagner la lecture de « textes

résistants» et... qui font grandir !

Elles sont aussi tributaires de la disponibilité des titres et la disparition de certains laisse parfois au cœur des regrets cuisants.

Les choix opérés traduisent le souhait d'installer une continuité qui permette aux enseignants de conserver les repères qu'ils avaient construits :

- les six catégories (album, bande dessinée, conte, poésie, roman, théâtre) sont conservées ;
- une seule œuvre est proposée par auteur, à l'exception des anthologistes, afin de favoriser la connaissance du plus grand nombre possible d'entre eux ;
- les niveaux de difficulté de lecture sont précisés par une échelle indicative de 1 à 3.

Plus de 60 éditeurs sont représentés dans ces sélections. Celle du cycle 3 comporte 300 titres, dont près de 80 patrimoniaux et classiques, et offre un taux de renouvellement de 20% alors que la liste du cycle 2 a été portée à 270 titres, dont environ 70 patrimoniaux et classiques, avec un taux de renouvellement de plus de 25%.

L'objectif affiché de permettre à chaque enfant de découvrir la langue par la fréquentation régulière d'œuvres choisies est une pratique déterminante dans l'accès à une première culture littéraire. L'enjeu de cette démocratisation passe par l'appropriation d'un fonds partagé d'histoires, constamment enrichi par la production éditoriale contemporaine, et ce, dès l'entrée à l'école maternelle. C'est ce qui a conduit à réaliser, pour la première fois en 2013, « Une sélection d'ouvrages de référence pour une première culture littéraire à l'école maternelle ». La nécessité de proposer une organisation spécifique pour celle-ci s'est rapidement imposée afin qu'elle réponde à cet objectif.

La structuration retenue correspond donc au souhait de classer les titres mais aussi, et surtout, à la volonté

de fournir aux maîtres un outillage, inducteur des usages qu'elle permet et suscite.

Cette sélection intervient dans un contexte qui met en lumière les acquis réalisés à l'école maternelle avec :

- la révision de l'organisation de la scolarité primaire en cycles pédagogiques qui redonne à l'école maternelle la plénitude du cycle 1 (les apprentissages premiers) ;
- le renforcement de l'accueil des enfants de moins de trois ans, prioritairement dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé.

L'organisation des œuvres vise à installer, en lien avec l'expérience singulière des enfants, une progressivité des pratiques et des apprentissages culturels de la section des tout-petits à la grande section : écouter une histoire, racontée ou lue, la raconter à son tour ; comprendre une histoire, ce qui motive l'action des personnages... ; interpréter une histoire dans un contexte, repérer et apprécier les effets de langue ou de langage, les interactions entre le texte et l'image ; se familiariser avec la matérialité du livre, la diversité de l'objet-livre ; mettre en relation plusieurs histoires mémorisées... Le livre est appréhendé d'abord par l'oreille, par l'œil, par la main...

Et, pour répondre à cette toute première approche, la sélection est structurée en deux grandes parties :

- la première (21 titres) s'appuie sur des pratiques orales de transmission (raconter, conter, dire, théâtraliser, mettre en scène...);
- la seconde est organisée à partir des pratiques de lecture.

Trois catégories plus spécifiques sont proposées dans cette seconde partie :

- entrer dans la langue, le langage et les images (51) ;
- entrer dans le jeu avec le livre, avec l'histoire ou un jeu mis en scène dans le livre (40) ;
- entrer dans le récit, en distinguant

trois niveaux : des premières histoires (33) racontées en album qui préfigurent le récit, des récits simples (50) qui relèvent de formes canoniques fréquentes, des récits déjà élaborés (55).

Les œuvres choisies sont classées en fonction de leur dominante, mais beaucoup peuvent également être utilisées dans plusieurs catégories.

Cette sélection<sup>3</sup> de 250 titres, dont 56 patrimoniaux et classiques, ne présente qu'une seule œuvre pour chaque auteur, comme celles des cycles 2 et 3 mais elle précise pour chacun une édition, même pour les œuvres patrimoniales ou classiques, la diversité des éditions pouvant modifier, de manière importante, l'accessibilité d'un texte pour d'aussi jeunes élèves.

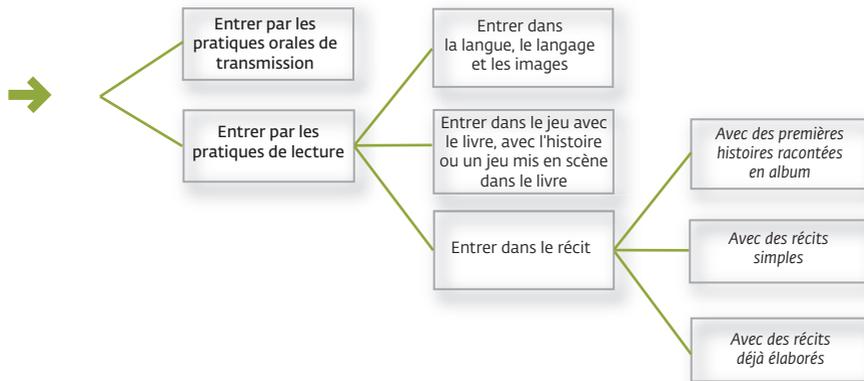
Pour chaque ouvrage, un niveau de difficulté de lecture est indiqué par une gradation allant de 1 à 4.

Parallèlement, une liste de « Lectures pour les collégiens »<sup>4</sup> a également été constituée. Elle référence actuellement 530 titres et elle est enrichie au fil de la production éditoriale. Cette liste présente les ouvrages conseillés par niveau de classe et complète les titres de la littérature patrimoniale retenus dans les programmes officiels de français et étudiés en classe. L'élaboration de cette liste a été guidée par :

- la qualité d'écriture des ouvrages pour susciter le plaisir de lire
- le rapport le plus pertinent possible avec les programmes de chaque niveau : français mais aussi Histoire, éducation civique, langues vivantes, sciences de la vie et de la Terre...
- un coût généralement raisonnable (les ouvrages ayant un coût plus élevé pouvant être empruntés dans les CDI des collèges ou les médiathèques municipales).

Elle comporte des indications qui permettent un tri par niveau de classe (même si certains ouvrages peuvent être lus avec intérêt plus tôt ou plus tard) et par genre.

Pour chaque titre sont proposés :



une présentation, un commentaire sur l'intérêt de l'ouvrage, le point du programme abordé et des mots-clés. Les fiches signalent aussi d'éventuelles particularités, quand la lecture de l'ouvrage nécessite un accompagnement à cause d'un sujet sensible ou d'une difficulté.

La loi d'orientation de 2013 prévoit également, afin de réduire les inégalités et de favoriser l'accès de chaque jeune à l'art et à la culture, la mise en place d'un « Parcours d'éducation artistique et culturelle » personnalisé tout au long de la scolarité des élèves. La circulaire n°2013-073 du 3 mai 2013 précise que ce parcours est destiné à :

- permettre aux élèves d'acquérir une culture artistique personnelle fondée sur des repères communs ;
- les initier aux différents langages de l'art ;
- diversifier et développer leurs moyens d'expression ;
- contribuer à leur réussite et à leur épanouissement.

Prenant appui sur des enseignements, ce parcours est suivi par chaque élève durant sa scolarité et s'enrichit d'expériences personnelles ou collectives, à l'École et en dehors de l'École, il constitue le fondement d'une éducation artistique et culturelle qui fait l'objet

d'un volet spécifique du projet d'école et d'établissement.

La mise en œuvre des mesures prévues par la loi de 2013 va se poursuivre et les évolutions qu'elle déterminera auront des incidences sur les formations et les pratiques pédagogiques. Elles seront à suivre avec attention : la définition du nouveau socle commun et la réécriture des programmes sur cette base, la création d'un cycle regroupant les deux dernières années de l'école (CM1-CM2) et la classe de 6ème et celle d'un conseil école/collège, la mise en place de nouveaux rythmes scolaires à l'école.<sup>5</sup>

#### Françoise Lagarde

1. Site eduscol sélections pour le C2 et le C3 :

<http://eduscol.education.fr/cid50485/litterature.html>

2. « Quels critères de choix pour les listes d'œuvres de littérature à l'école » *La Revue des livres pour enfants* n°240 d'avril 2008.

3. Site eduscol sélection pour l'école maternelle.

<http://eduscol.education.fr/cid73204/selection-pour-une-premiere-culture-litteraire-a-l-ecole-maternelle.html>

4. Site eduscol liste de « Lectures pour les collégiens ».

<http://eduscol.education.fr/cid60809/presentation.html>

5. Bibliothèques et rythmes scolaires : Rencontre professionnelle organisée par la Bibliothèque nationale de France/Centre national de la littérature pour la jeunesse le 5 juin 2014. Voir *Échos*, page 169.

#### A LIRE AUSSI

Deux textes de Pierre Sève, maître de conférences à l'IUFM d'Auvergne, concernant l'école maternelle *Pour préparer une féconde fréquentation des livres*

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/maternelle\\_moins\\_de\\_3\\_ans/16/8/article\\_P\\_SEVE\\_2013\\_290168.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/maternelle_moins_de_3_ans/16/8/article_P_SEVE_2013_290168.pdf)

*Le vu et le dit dans les livres pour tout-petits ou comment pénétrer l'espace du livre*

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/maternelle\\_moins\\_de\\_3\\_ans/17/0/article\\_P\\_SEVE\\_2005\\_290170.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/maternelle_moins_de_3_ans/17/0/article_P_SEVE_2005_290170.pdf)

Nathalie Brisac, Lucie Desailly, Marie-Claude Javerzat, Max Butlen : *Les Voies de la littérature au cycle 2*, CRDP de Créteil, novembre 2008.

(378 p. – Réf. : 941D9115 – 20 €)

Une présentation des enjeux pédagogiques de la lecture de la littérature de jeunesse au cycle 2, accompagnée de pistes pour construire des séquences pédagogiques.